



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Le Directeur général des Finances publiques

139 rue de Bercy
Télédoc 341
75572 PARIS Cedex 12

Paris, le **02 JUIL. 2021**

Référence : 2021/06/4531

Mesdames et Messieurs Les Secrétaires Généraux

Vous avez appelé mon attention sur la situation des stagiaires durant la crise sanitaire exceptionnelle que nous avons traversée, ayant conduit à aménager les conditions de suivi de leur scolarité.

En effet, dans le contexte de la crise sanitaire, les stagiaires A et B de la promotion 2020/2021 et les stagiaires C de la promotion 2021 ont réalisé une partie de leur formation en distanciel. Pendant leur formation, ils ont bénéficié d'une indemnité de stage de 282 € par mois.

Lors de nos derniers échanges, vous m'avez sollicité afin de connaître la situation applicable aux agents stagiaires C de la promotion 2020. Vous avez notamment mis en exergue le fait que la DGDDI a versé les indemnités de stage aux lauréats du concours C issus d'un concours commun et appelés à l'activité par nos deux administrations.

Aussi, à l'instar de ce qui a été décidé pour les stagiaires A et B de la promotion 2020/2021 et pour les stagiaires C de la promotion 2021, j'ai pris la décision de verser des indemnités de stage à hauteur de 282 € par mois aux 1 530 stagiaires C de la promotion 2020 qui ont suivi la formation de mai à juillet 2020 ou d'août à novembre 2020.

Chacun de ces stagiaires percevra ainsi, pour la période de stage théorique, à titre rétroactif et en paye d'août, un montant de 705 € au titre de l'indemnité de stage.

Dans le contexte de crise sanitaire, je tiens à souligner l'attention et le soutien que la DGFIP a portés vis-à-vis des nouvelles recrues en accordant une vigilance toute particulière aux modalités de réalisation et d'indemnisation de la formation dispensée. Au total, sur 2020/2021, ces mesures concernent 5 406 stagiaires.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Général des Finances Publiques

Jérôme FOURNEL